

curiaux

LE MAG DES ÉTUDIANTS DE NOUVELLES



CPE : LA PAROLE À LA RUE

SOCIÉTÉ :

Le phénomène Snapaparazzi

SANTÉ :

Fumer (du cannabis) tue

POLITIQUE :

Ségolène superstar





Les amateurs se lancent dans la photo people

→ par **Renaud Blanc**

Une nouvelle espèce de voleurs de clichés est née : les « snaparazzis », du verbe to snap (saisir au vol). Armés de leurs mobiles, ils capturent et vendent des images volées de stars. Une aubaine pour les magazines people et les opérateurs téléphoniques.



Les stars sont à la merci de quiconque armé d'un téléphone portable

Les stars vont être soumises à rude épreuve et Tim Hammond s'en félicite. Créateur du site Snaparazzi.com, l'homme a développé, il y a trois ans, un concept révolutionnaire reposant sur une idée simple : les nouveaux modèles de téléphones mobiles, équipés d'une minicaméra numérique, vont rapidement étendre le réflexe du paparazzi à l'ensemble de la population. En pratique, le geste est tout aussi aisé. Il suffit de dégainer discrètement son portable à l'approche d'une célébrité et d'immortaliser la scène. Une manipulation supplémentaire, et l'image est envoyée à tout un chacun par MMS,

l'équivalent multimédia du SMS. C'est sur cette intuition que le Britannique a basé son investissement. Afin de populariser le phénomène, « le traqueur des stars » a également lancé un test grandeur nature avec le site Celebsnapper.com. Cette adresse propose aux abonnés de recevoir sur les téléphones MMS, les photos les plus récentes de leurs vedettes préférées, au prix de 1, 5 £ pour cinq clichés. Mieux encore, les abonnés qui parviennent à photographier une star peuvent gagner la somme de 20 £ au cas où un tabloïd décide de publier l'image. « Ce n'est certainement pas un hasard si une telle idée est née en Grande-Bretagne, explique M^e Eric

Campana, avocat à Marseille. Le droit anglo-saxon ne donne à la sphère privée, aucune protection particulière. La culture française, au contraire, défend ce qu'on appelle l'intégrité du droit à l'image. C'est pour cela qu'en France, les condamnations des journaux people deviennent automatiques ».

Un marché en extension

Avec l'arrivée massive de sites, à l'instar de Snaparazzi.com, les opérateurs croient en un renouveau de l'envoi d'images sur les téléphones mobiles. Facturé 30 centimes d'euro en moyenne, le MMS offre d'ores et déjà de belles rentrées financières. Mais tous espèrent, que dans les années à venir, ce dernier marchera sur les traces de son ancêtre le SMS, qui représente plus d'un dixième des revenus des sociétés de télécoms. « A ce jour, il existe un grand nombre d'appareils équipés d'une messagerie multimédia, assure Sylvain, vendeur dans un magasin de téléphonie à Nice. Autant dire que tout le monde peut prendre des clichés volés et que cette tendance de la presse people nous réjouit ». Images inédites pour les uns et marché rentable pour les autres, la culture du « snap and cash » semble avoir encore de beaux jours devant elle.

Les enchères montent

Le 29 juillet dernier, Nick Sophocleous se réveille dans l'appartement de sa fiancée au nord du quartier londonien de Notting Hill. Les rues grouillent de policiers. Il comprend que Scotland Yard est sur la piste de

gros client. Nick se précipite sur son appareil et capture en image numérique deux des kamikazes présumés des attentats manqués du 21 juillet. Il contacte immédiatement plusieurs chaînes de télévisions et fait monter les enchères. ITN remporte le morceau avec un chèque de 90 000 euros. Mais il faut que Nick déjoue la sur-

veillance et les instructions formelles de la police. Alors, il rampe sur le balcon et rejoint la voiture d'ITN qui l'attend au bout de la rue. Une heure plus tard, les journaux ouvrent leurs éditions avec ses images.

→ Par **R.B.**

Les internautes sous surveillance

→ par **Vincent Dewitte**

Décidée après les attentats de Londres en juillet 2005, la surveillance systématique des internautes a démarré en France lundi. Les organisations de défense des libertés individuelles s'inquiètent.



La fin de l'anonymat sur Internet ?

Les réseaux terroristes utilisent de manière intensive les procédés de communication modernes. (...) L'identification des membres de ces réseaux et des menaces terroristes peut être grandement facilitée par l'exploitation de ces données. On va donc s'occuper des cybercafés (...) » Annoncée sur France 3 dans l'émission « Pièces à conviction » et confirmée le 23 janvier dans la loi antiterroriste, la mesure de protection défendue par le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, s'est précisée dimanche (décret dans le JO du 26 mars). Opérateurs télécoms, fournisseurs d'accès internet, propriétaires de cybercafés et tout autre organisme permettant au public de se connecter au réseau (lieux publics, facultés, hôtels, restaurants...) devront désormais conserver toutes les données pendant un an. Des informations qui permettent d'identifier l'utilisateur et ses destinataires, les caractéristiques techniques de la communi-

tion, ainsi que la date, l'heure et la durée de chaque connexion.

Un traçage systématique

Comment seront exploitées ces données ? Qui sera habilité à les consulter ? Y aura-t-il un contrôle de cette surveillance ? Le public sera-t-il informé de la mise en place de ces dispositifs ? Aucune réponse concrète n'a encore été formulée. « Dans la lutte contre le terrorisme, il faut adopter les mêmes armes que l'ennemi », se contente-t-on de répondre du côté des enquêteurs. Mais cet objectif conduit à mettre à la disposition de la police et de la gendarmerie des informations susceptibles de « tracer » de façon systématique une grande partie de la population. Les services de renseignements pourront ainsi recourir à la vidéosurveillance et au contrôle des déplacements, notamment ceux de jeunes Français soupçonnés de faire partie de filières « djihadistes ».

Traçage ou Traquage ?

La surveillance systématique inquiète les associations de défense des libertés. Alex Türk, président de la CNIL (commission nationale informatique et liberté) s'en était déjà fait l'écho en janvier : « Même s'il apparaît légitime, le projet de loi antiterroriste n'est pas assez précis pour garantir les libertés individuelles. »

Aujourd'hui, le président de la FFIL (Association pour une infrastructure informationnelle libre), Pieter Hintjens, dénonce une « loi Big Brother ». « De toute manière, les terroristes sauront s'adapter. Si on peut accéder à leurs mails, ils s'orienteront vers le « chat » (messagerie instantanée). Dès que les « chats » seront sur écoute, ils communiqueront par serveur FTP (logiciel de transfert de données). Ils finiront probablement par se servir de leurs propres logiciels, comme le font aujourd'hui tous les hackers. « Le réseau IRIS (Imaginons un Réseau Internet Solidaire) voit encore plus loin : « Ce décret représente l'aboutissement d'une stratégie de contrôle toujours plus large de la population, dont la lutte contre le terrorisme ne constitue qu'un alibi. »

Car même si seules les adresses des sites visités (et non le contenu des correspondances) devront être archivées, beaucoup se demandent dans quelle mesure ces contrôles ne deviendront pas des outils très précieux pour les enquêtes, notamment dans d'autres domaines que la lutte antiterroriste.

→ Par **V.D.**





Génération précaire : « le péril jeune »

→ par **Vincent Bassouls**

Plus de 10 000 manifestants, mardi dernier à Nice, pour le retrait du CPE. La jeunesse en tête de cortège et d'une même voix contre la précarité. Focus sur un malaise sociétal et les raisons de cette génération de refuser toute alternative au chômage.

Villepin si tu savais ton CPE où on se le met ! Au cul... au cul... aucu...une hésitation !» Les mégaphones crachent leur flot d'injures envers le gouvernement. En tête de manifestation, la moyenne d'âge n'excède pas les 17 ans et donne plus des allures de nurserie, qu'elle n'apporte de crédibilité dans la contestation. Tandis que le plus gros du cortège est composé de « quadras » et de quinquagénaires. Pourtant, ils donnent déjà de la voix ces ados : « Avec le nombre qu'on est, 25 000, si Villepin ne retire pas son CPE c'est que c'est vraiment un gros C... » D'autres sont plus occupés à descendre leur bières, fumer des joints et déguster un plan drague. Mais qu'est-ce qui fait vraiment peur à cette génération qui ne devrait pas aborder le monde du travail avant quelques années ?

Génération désabusée

Comme un vent de « No futur » flotte dans les rangs de la mobilisation. On entend ici et là, le pessimisme face à la situation sociale. « Si le projet de loi est maintenu. Autant se tirer une balle tout de suite. » Cédric Klapisch était-il avant-gardiste en 1995 avec son film « Le Péril jeune » ? Évidemment non. Il posait juste sur la pellicule la révolution d'une bande de lycéens, avec en toile de fond le conflit des générations. Mais celle qui manifeste



Une génération désenchantée face à gouvernement inflexible.

aujourd'hui, semble avoir accumulé tous les défauts des précédentes. La faute à qui ? A leurs aînés du Baby-boom, à une croissance au plus bas, à des élus incapables de trouver les bonnes réformes ou tout simplement à une France devenue ingouvernable ? Quand on leur pose la question, aucun n'est vraiment capable d'apporter une réponse ou d'avancer des alternatives au CPE. Ils voient juste se profiler devant leurs yeux un bien triste avenir. « La vie future, je la vois mal. Si on a plus de CDI, comment on va faire pour se construire une situation stable, obtenir des crédits acheter une bagnole et faire construire une maison ? », lance un peu désabusée, Marion, qui n'a que 17 ans.

Des propos dignes des « déclinologues » chers à Villepin.

Tous ne sont pas résignés et proposent, sûrs d'eux, des solutions à, disent-ils, « ce contrat d'entube ». A l'image de Kévin, 17 ans et l'un des chefs de file du mouvement lycéen. « Le CPE ne fait qu'augmenter la précarité alors qu'il y a juste des bonnes décisions à prendre. La solution : un Smic à 1 500 euros pour avoir un salaire décent ». Une proposition utopiste, déjà avancée par un certain Laurent Fabius, et qui aurait le don d'irriter certaines classes de la population. Cette génération « je ne veux plus » à encore du chemin à faire avant de trouver sa voie.

Le top 10 des slogans

Les détracteurs du CPE de Villepin redoublent d'imagination pour trouver des formules qui le décrédibilisent. En tête, on retrouve le désormais célèbre « Contrat Première Embûche », suivi de très près par le « Contrat Pour l'Entuber » « Carottes Patates

Epinards ». Viennent ensuite des gimmicks plus orientés, plus radicalisés et émanant des syndicats. « Contrat précarité exploitation », « Cherche Pigeon à Enfouner » « Contrat Poubelle Embauche » « Contrat première Exclusion ». De la foule s'élèvent les chants anti-gouvernement reprenant l'al-

légorie du CPE : « Chirac, Villepin, Sarkozy votre période d'essai elle est finie ! » « Si t'es contre le CPE tape avec tes pieds, si t'es pour un CDI tape dans tes mains ». « Villepin si tu savais ton CPE où on se le met... » Si le mouvement perdure, le pire est à prévoir.

→ Par **V.B.**

Journée noire sous un ciel bleu

→ par **Raphaël Pasquier**

Une « journée noire », c'est ce qu'avaient prévu les organisateurs de la mobilisation nationale du 28 mars, contre le CPE. A Nice, étudiants, lycéens, syndicalistes ou simples manifestants solidaires étaient au rendez-vous.



Environ 10 000 Niçois ont manifesté contre le CPE mardi 28 mars

Il est neuf heures du matin et les « anti-CPE » sont déjà plusieurs milliers qui se rassemblent sous les œillères de « la Tête au Carré ». Un regard absent, masqué, qui rappelle volontiers celui qui porte le gouvernement français sur sa jeunesse. Une allégorie qui plane sur ce début de cortège... Bientôt, les manifestants seront plus de 10 000 à s'impatienter aux abords de l'Acropolis. Très vite, lycéens et étudiants sont rejoints par leurs aînés, venus leur prêter main-forte, grossissant les rangs d'une foule de plus en plus hétéroclite. Certains sont même venus en famille, avec enfants sur les épaules.

Les premiers fumigènes sont allumés, des fumées vertes et rouges se répandent dans une foule de plus en plus compacte. Tambours et sifflets se donnent le la, tandis que des banderoles aux slogans plus ou moins percutants fleurissent un peu partout

au dessus des têtes. CPE comme « Cherche Pigeons à Exploiter » lit-on par ici, CPE comme « Contrat Pour Esclave » lit-on par là... Lentement, les manifestants se mettent en marche. De la « Tête au Carré », ils vont rejoindre le port. Plusieurs fourgons se noient dans la foule, chacun équipé d'une puissante sono qui crache différents hymnes parmi lesquels « Anti-social » de Trust, « La Boulette » de Diam's ou encore cette bonne vieille « Marseillaise », comme pour rappeler que cette lutte est avant tout démocratique et vient du peuple.

Encadrant le secteur, les forces de l'ordre veillent. Confiants, détendus, gendarmes et policiers ne s'inquiètent pas du déroulement de la manifestation anti-CPE. « Ça s'est toujours bien passé jusque là, il n'y a pas de raison que ce soit différent aujourd'hui », lance un agent de police...

Un « printemps 2006 »

La manifestation anti-CPE ne marche pas au pas de l'oie. Une foule bigarrée, un défilé de coiffures, et une faune polymorphe. Des ados fumeurs de joints qui jouent du tambour aux vieux syndicalistes à l'allures très « stalinienne », en passant par des bimbos qui semblent se demander ce qu'elles font au milieu de tous ces « excités », toutes les couches, tous les styles et tous les âges sont représentés dans ce cortège improbable. Certains semblent même être seulement venus pour profiter de la musique et danser. D'autres, les plus jeunes, se sont donnés rendez-vous là pour un flirt. Cette période de crise sociale est aussi celle des premiers jours de printemps, et des premières effusions sentimentales. Ça bouillonne dans les esprits contestataires, et ça bourgeoonne dans les cœurs et sous les t-shirts. Le soleil, clément, dénude les corps et dessine des sourires sur les visages. Assis sur un rebord de fontaine, deux jeunes s'embrassent, auréolés de cette indicible candeur que forment bonheur et sentiment d'immortalité. Pourtant les temps sont durs, et les deux amoureux le savent : « c'est la troisième manif anti-CPE que nous faisons, et à chaque fois c'est la même chose, on a vraiment l'impression de parler aux murs ». Plus tard, les organisateurs de la manifestation encadrent un peu plus cette foule éparse. S'improvisants agents de la circulation piétonne, de grands types à brassard orange « Anti-CPE » canalisent le flux humain, imposant la marche à suivre...

→ Par **R.P.**



Une étude qui met les jeunes en pétard

→ par **Julien Sanchez**

Trois joints = un paquet de cigarettes. Le résultat de l'équation résolue par le magazine « 60 millions de consommateurs » est tombé ce lundi. Et devrait faire partir en fumée pas mal de préjugés selon lesquels les drogues douces sont moins nocives que le tabac...



Trois joints = un paquet de cigarettes

Fumer tue... le « joint », aussi ! Certes les dealers n'inscriront pas la mention sur leur marchandise mais les résultats de l'enquête sont formels : la fumée de cannabis contient sept fois plus de goudron et de monoxyde de carbone que celle du tabac. Pour en arriver à ces conclusions, c'est une machine qui a fumé les 280 joints confectionnés pour l'occasion. La même que celle qui est utilisée pour analyser les compositions des cigarettes inscrites sur les paquets. Le test a été fait à partir d'herbe et de résine de cannabis afin de déceler les teneurs en nicotine, goudron, monoxyde de carbone, benzène et toluène. Le mensuel indique avoir « collaboré avec la mission interministerielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie qui

a procuré la matière première » et qu'il a « dû obtenir toutes les autorisations pour transporter et détenir les substances nécessaires ».

Bilan : fumer trois joints génère des effets aussi néfastes que fumer un paquet de cigarettes. De quoi tordre le coup à beaucoup d'idées reçues... « En ce qui me concerne, je fume quatre à six pétards par jour et je n'ai pas l'impression de fumer deux paquets de cigarettes. Je reste convaincu qu'il vaut mieux fumer de l'herbe. En plus, je la cultive moi-même et ça me semble beaucoup plus naturel », se défend Jean-Philippe qui fume depuis l'âge de 15 ans. Pourtant, l'enquête est également valable pour un joint « d'herbe pure... » Outre les effets nocifs déjà reconnus que déclenche la « fumette » comme les crises d'angoisse

se ou la perte de la mémoire, c'est la santé à long terme qui est désormais en cause : « les effets que l'on connaissait étaient seulement passagers et après la « descente », le fumeur se croyait sain à nouveau. Désormais, il est prouvé que le cannabis peut conduire à des cancers et ceux qui fument seulement des joints courent eux aussi de gros risques cancérigènes et cardio-vasculaires », signale le docteur Alain Bariohay, médecin généraliste.

Le cannabis, moins addictif

Mais alors, à nocivité égale, vaut-il « mieux » fumer un paquet de cigarettes ou trois joints ? « Le mieux est de ne rien fumer du tout », souligne Alain Bariohay, « mais ce qui est sûr, c'est que le cannabis est moins addictif que le tabac, et surtout d'après les statistiques, beaucoup de fumeurs d'herbe s'arrêtent une fois qu'ils sont adultes. C'est plus difficile pour eux d'arrêter les simples cigarettes », analyse-t-il. En résumé, si un joint est bien plus nocif qu'une cigarette, celle-ci rend davantage dépendant.

Mieux qu'une campagne, cette étude scientifique devrait faire prendre conscience à pas mal de fumeurs, occasionnels ou réguliers, des méfaits de cette drogue pas si douce et si facilement abordable.

Le cannabis, c'est quoi ?

La substance active du chanvre est la THC. Il est classé comme stupéfiant dès lors que cette concentration de THC atteint 0,3%. On le trouve sous forme de feuilles : Marijuana (herbe, beuh, ganja), sous forme de pâte ferme de couleur variable : haschich (shit, teush),

ou bien en huile. Ses consommateurs le prennent soit par ingestion (boisson ou pâtisserie), soit par inhalation (joint ou « bong », sorte de pipe à eau). Si à dose faible le cannabis provoque euphorie, détente et rires, à plus forte dose il peut conduire à des hallucinations ou à des crises d'angoisse.

Son prix varie entre 6 et 7,5 euros le gramme pour du haschich et va jusqu'à 9 euros le gramme pour la Marijuana. En 2005, 31% des 15-64 ans déclarent en avoir consommé au cours de leur vie contre 25% en 2000. Le cannabis est le produit illicite le plus consommé en France.

→ Par **J.S.**

Le mariage interdit aux mineures

→ par **Barbara Dodaro**

Après la nouvelle loi adoptée par le Parlement, l'âge légal du mariage pour les femmes est passé de 15 à 18 ans. L'objectif : renforcer la prévention et la répression des violences conjugales et la lutte contre les mariages forcés. A Nice, des jeunes filles se sont exprimées.



Âge légal pour la robe : 18 ans

A 18 ans, une fille est assez mature pour savoir ce qu'elle fait. Ce n'est pas le cas à 15 ans. Voilà enfin une loi nécessaire! C'est en ces termes que Kawakib définit la nouvelle loi portant de 15 à 18 ans l'âge légal de mariage des femmes. Cette jeune habitante du quartier de Pasteur à Nice, ne mâche pas ses mots. Seul hic dans le texte à ses yeux : repousser la date du mariage ne changera « en rien » le comportement des hommes agressifs. Et pour cause. Une étude a révélé des chiffres inquiétants.

En France, une femme meurt tous les quatre jours des suites de violences au sein du couple. Ce constat a été mis en avant par Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale, le 21 mars devant la Commission nationale. Un tel discours ne laisse pas insensibles les collégiennes et lycéennes de Nice. Pour Caroline, Chloé et Alisson, toutes trois âgées de 14 ans, une chose est sûre : « Pour éviter de tels drame, un encadrement juridique s'avère nécessaire, quoique insuffisant ». Leur jugement, quelque peu sceptique, se porte précisément sur une disposition du texte. A présent, l'officier d'état civil doit obligatoirement auditionner les futurs époux.

Mais uniquement en cas de doute sur le consentement.

Ni oui, ni non

De la lutte contre les mariages blancs à la répression des violences sexuelles, le champ d'action de la loi du 23 mars 2006 est vaste. Créée dans le but de protéger les adultes comme les adolescentes, elle n'a pas manqué pour autant, de provoquer un sentiment mitigé chez la gente féminine. Pour preuve, Lorelei, 15 ans, vivant à Pasteur déclare : « C'est une bonne initiative d'interdire le mariage aux mineures. Mais en même temps, quand une fille souhaite réellement se lancer dans cette aventure, pourquoi l'en priver ? » Dans le même sens, Sonia, bientôt majeure, se dit partagée sur la question : « Dans quelques mois je deviendrai une épouse. Cette loi permettra de limiter certaines erreurs de jeunesse, voire certains risques. Elle présente une série de mesures indispensables en France. Pour autant, je n'aurais pas apprécié que l'on m'interdise de m'unir à quelqu'un. Nous sommes dans un pays libre après tout ». Les opinions sur cette loi sont faites. Reste à voir les résultats de son application.

La loi du 23 mars

Après les sénateurs, c'était au tour des députés d'entériner le texte. Le Jeudi 23 mars dernier, ils l'ont fait à l'unanimité. Pour remédier à un grand nombre de problèmes touchant au mariage, cette loi a prévu un dispositif global. Sont considérées comme « circonstances aggravantes » le viol

et les agressions sexuelles perpétrés au sein du couple. Il en est de même en cas de meurtre. Le texte renforce la lutte contre l'excision et les mutilations sexuelles. Le Parlement tend également à une meilleure répression du tourisme sexuel. Autant d'éléments valables également pour les anciens couples comme pour les pacsés et pour les concubins.

Après le mariage, cette fois, il est désormais possible pour la justice d'éloigner l'auteur de violences du domicile familial. Avec un tel arsenal juridique, le Parlement souhaite mettre en place une meilleure prévention et venir en aide aux victimes. Et ce, avec des moyens répressifs si nécessaire.

→ Par **B.D.**

Un vent frais souffle sur la Baie des Anges

→ par **Tommy Julien**

Le Canada est bien plus qu'un décor de carte postale, c'est un pays dynamique, jeune, urbain, multiculturel, un pays de création, d'innovation, d'invention. Le Canada c'est aussi un pays qui bouillonne grâce à sa jeunesse et à ses immigrants venus des quatre coins de la planète.



Le Canada attire beaucoup de Français mais les conditions à l'immigration sont drastiques. (photo DR)

Le Canada véhicule très souvent une image d'immensité, de nature aux richesses foisonnantes, de montagnes escarpées, de rivages à perte de vue, de forêts pluviales et d'icebergs, remarque Michèle Felizzola, consul du Canada à Nice. Depuis le mois de septembre 2005 et jusqu'en septembre 2006, le Canada est à l'honneur dans la capitale azurée.

Cette dernière est, en effet, l'hôte privilégiée de plusieurs événements destinés à célébrer les liens d'amitié et à élargir les partenariats entre Nice et le Canada. Pays de minorités et terre d'immigration, le Canada est une véritable mosaïque culturelle. « Les descendants des colons français et anglais ne forment, aujourd'hui, plus que 48% de sa population », poursuit le consul.

Les Canadiens nés hors du territoire représentent la moitié des habitants des villes de Toronto, Vancouver et Montréal. Ces chiffres sont le résultat d'une politique d'immigration sélective

ve -les immigrants sont choisis- mais qui reste cependant ouverte. Avec une politique multiculturaliste affirmée et des programmes de discrimination positive assumés, le Canada revendique le droit à la différence, « mais refuse pour autant les ghettos », insiste Michèle Felizzola.

Priorité à la jeunesse

Le Canada et la région niçoise exercent l'un pour l'autre attrait et fascination. Pour les Canadiens, dont un grand nombre se sont installés à Nice, la capitale azurée est synonyme de douceur, d'esthétique et de saveur. Lorsque les Niçois évoquent le Canada, « c'est pour parler de cette terre de grands espaces, de cette Amérique nordique, dynamique, dont le charme s'est nourri de la chaleur et de la spontanéité de son peuple », souligne Michèle Felizzola.

Le Canada à Nice, c'est aussi et surtout la jeunesse. Une convention de partenariat intitulée « Mobilité et

échanges des jeunes » a été signée en 2003 pour encourager les jeunes à immigrer au Canada. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un visa d'une durée de 18 mois, non-renouvelable. L'année dernière, près de 500 niçois de moins de 40 ans sont allés tenter leur chance dans la « Belle province » du Québec. « Il n'est pas difficile de séjourner au Canada pour une durée limitée », explique Mathieu et Emmanuelle, un jeune couple désireux de s'y installer, « cependant cela se complique lorsqu'il s'agit d'obtenir le visa permanent ».

La politique d'immigration sélective montre là ses limites : le Canada est une formidable terre d'accueil pour les immigrants de passage puisque de nombreux visas provisoires leurs sont proposés (Visa étudiant, Visa visiteur-touriste ou encore le programme vacances-travail, PVT) mais pour tous ceux qui souhaitent devenir résidents permanents, les démarches sont longues et laborieuses.





Guerre médiatique des opérateurs français

→ par **Alexandre Panizzo**

Depuis le 2 Novembre 2005, les nouveaux acteurs des renseignements téléphoniques tentent de prendre dans le coeur des Français la place du 12 et des autres services privés de renseignement. Et c'est à grands renforts de publicité qu'ils envahissent le paysage médiatique. Enquête.

A la fin, il ne pourra en rester qu'un... ou presque. Depuis l'ouverture à la concurrence des renseignements téléphoniques, chaque agence y va de son « 118 XYZ ». La période de transition, pendant laquelle il était encore possible d'appeler le service de l'opérateur historique (le 12) touche bientôt à sa fin. A partir du 3 avril, une voix automatique informera l'utilisateur que ce numéro a définitivement cessé de fonctionner. Entre temps, plus de vingt services de renseignements téléphoniques auront vu le jour pour essayer de se faire une place au soleil. Il faut dire que le marché est plutôt juteux : en 2003, l'opérateur historique a enregistré plus de 450 millions d'appels pour un chiffre d'affaires cumulé de 358 millions d'euros.

L'entrée de ces nouveaux opérateurs ne s'est donc pas faite dans la dentelle. En effet, le budget total pour le lancement de leurs numéros est évalué à 200 millions d'euros pour les 6 premiers mois de fonctionnement, avec plus ou moins de succès

pour chacun d'entre eux. À lui seul, le groupe France Télécom a obtenu huit numéros. À 40 000 euros le numéro, il a donc investi 320 000 euros. Et tandis que certains ramassent déjà les pots cassés, d'autres se frottent les mains. C'est le cas du 118 218, de l'opérateur « Le Numéro ». Cette filiale du groupe britannique The Number est devenu un des leaders du marché grâce à ses campagnes publicitaires décalées et, surtout, anticipatrices.

Par ailleurs, Le Numéro lancera le 15 mars la version Internet de ses services de renseignements : le site www.118218.fr proposera des services de recherche de coordonnées, un annuaire inversé, des plans, des itinéraires. La folie « toutouyoutour » est loin d'être terminée.

Premiers couacs

Informations imprécises, délais d'attente trop longs, impossibilité d'établir le contact... L'abattage médiatique sans précédent ne cache pas certains aspects peu réjouissants pour

les opérateurs. Au niveau tarifaire d'abord. Chacun d'entre eux annonce des prix différents. Pire encore, ces tarifs ne sont pris en compte que s'ils sont effectués à partir d'un poste France Télécom, le mystère demeure si l'appel est effectué avec un autre fournisseur d'accès. Et encore, ça ne marche pas toujours, car « certains FAI, comme Free ou 9Telecom, n'ont pas encore signé des protocoles d'accord avec les services de renseignements, même si les choses progressent » affirme Ludovic, responsable en informatique. Enfin, et c'est la que le bât blesse, il arrive que l'on appelle plus pour donner des informations que pour en recevoir. « Si on a juste le nom d'une entreprise et on cherche ses coordonnées, les renseignements téléphoniques ne nous aident pas beaucoup. Ils m'ont souvent demandé l'adresse ou le numéro de téléphone, mais si je les appelais, c'est justement parce que je ne les avais pas ! », affirme Danielle, secrétaire.



La guerre des 118 est déclarée. Objectif : faire oublier le 12

L'art du thé japonais

→ par **Sophie Fabregat**

De plus en plus, les Français sont de grands adeptes du « tcha tcha ». Pas la danse, l'infusion, ou si l'on préfère le thé... Des boutiques consacrées à cette plante fleurissent chaque année. L'occasion, pour les amateurs, de découvrir toute la richesse de ces petites feuilles séchées. Rika Giaume, maître de thé Chanoyu (cérémonie japonaise) et propriétaire de la boutique « Le thé » à Nice, dévoile les secrets de cette boisson née il y a 4 800 ans...



Rika Giaume préside les cérémonies du thé au Musée des Arts asiatiques de Nice.

Le thé plus qu'une boisson, c'est un art de vivre. » Derrière son comptoir, Rika Giaume accueille les clients dans une tenue traditionnelle japonaise. Dans son dos, des dizaines de thés différents sont exposés sur des étagères. Il flotte dans l'air une odeur douce et fruitée, comme une invitation au voyage. Les pots portent des noms qui laissent rêveur, « Perles de jasmin », « Pluie d'été » ou « Cité interdite »...

Des dizaines de variétés

Rika Giaume guide le client dans ce labyrinthe des goûts et des senteurs. Les sens en éveil, l'amateur se laisse emporter à travers l'histoire et les différentes régions du globe. La boutique de la jeune japonaise recèle plus de 150 variétés différentes. Rika en connaît chaque subtilité et jongle avec les pots avec une facilité déconcertante.

« Celui-ci est un darjeeling, récolté au printemps 2005. C'est la première cueillette de l'année. Il est très vert, très frais. » Joignant le geste à la parole, Rika invite le client

à s'enivrer du parfum des petites feuilles séchées. Elle se tourne et attrape un autre bocal : « Celui-là a été récolté pendant l'été. Il est plus fruité, son goût est plus corsé, il a davantage de maturité. »

Comme le vin, le thé est différent selon la région où il est cultivé et selon la saison de la récolte. « La feuille de camélia est à l'origine du thé mais selon le climat, la terre et le moment de la récolte, il aura un parfum et une puissance particuliers... Le darjeeling, par exemple, est cultivé à très haute altitude. Il est produit en petite quantité, et est donc très recherché. »

La jeune femme est très prolixe. Elle raconte le thé, son origine, sa richesse... « Quand vous achetez du thé en grande surface, vous ne connaissez pas sa provenance. Ici, vous savez de quelle région il vient, et même de quel jardin ! » Rika sélectionne les meilleures productions : « Je vais directement chercher le thé japonais, je suis de là-bas ! Pour les autres régions, je m'adresse à de grands exportateurs. »

Le cérémonial du thé

Une fois que le client a trouvé son bonheur dans ce dédale de variétés, Rika lui glisse quelques secrets afin qu'il obtienne la meilleure saveur : « C'est pas compliqué à faire mais chaque thé demande une préparation différente. Selon la variété, le temps d'infusion change, la température de l'eau aussi ! Pour un thé vert, comptez une minute d'infusion, pour un thé noir, de trois à cinq minutes. » Le choix de la théière est primordial. Dans sa boutique, Rika en a de toutes sortes : « Celle en terre cuite est surtout utilisée pour le thé vert japonais. Il y en a aussi en fonte ou en terre brute, mais attention à n'utiliser qu'une seule sorte de thé avec celle-là ! »

A l'écouter, on pourrait croire que le thé est une science ! « Ça fait partie de ma culture. Prendre le thé, c'est retrouver la sérénité, le calme... C'est aussi un moyen de partager, c'est une merveilleuse communication... »

- Le Thé, 39, rue Pastorelli, 06000 Nice. Rens. 04.93.80.45.79.



Les jeunes sont au rendez-vous

→ par **Solenne Marion**

Gratuits pour tous les étudiants et les moins de 26 ans, les films sélectionnés dans le cadre de Mars au Ciné attirent un nouveau public à la cinémathèque. L'occasion d'ouvrir le débat et d'élargir ses horizons cinématographiques grâce à l'intervention de jeunes médiateurs.



Irina et Claire, gèrent « Mars au ciné »

The Yes Men », « 21 grammes », « Memento » ou encore « Tout près du Sol » : « C'est sûr qu'on est loin des films à l'eau de rose ! » commentent Claire Anierté et Irina Micu. « On a choisi ces films en fonction de nos goûts bien sûr mais surtout parce que ce sont des films qui portent à débattre. » Etudiantes en Master 1 de psychologie clinique, elles ouvraient hier soir à la cinémathèque de Nice, le cycle de Mars au Ciné, avec « American Psycho », de Mary Harron et « Pi » de Darren Aronofsky.

Médiatrices culturelles d'un soir, elles ont ouvert le débat après la projection, en partant de leurs propres axes de lecture des films : esthétique pour Irina et psychologique pour Claire. « Pour « Pi » par exemple, j'ai découvert la technique du noir et blanc inversé, qui correspond à l'atmosphère inquiétante du film. », explique Irina. Claire aborde quant à elle cette histoire comme « une illustration parfaite de la paranoïa. » Si elles admettent l'influence de leur formation, les deux étudiantes sont restées suffisamment « en surface » pour ouvrir le dialogue avec les cinéphiles.

Mais les habitués de la cinémathèque étaient bien peu nombreux à participer au débat hier soir. « Les films sélectionnés par les étudiants bousculent nos abonnés. En général on projette des films un peu plus anciens, qui ont déjà passé l'épreuve du temps », commente Patricia à l'accueil. Louis Malle est par exemple au programme des classiques cette semaine. C'est la première année que la cinémathèque s'intègre dans l'opération de Mars au Musée et François, contrôleur, se



La cinémathèque accueille un nouveau public

réjouit d'accueillir un nouveau public : « Ca nous change ! »

Pourtant même si la moyenne d'âge des participants de Mars au Ciné perturbe les statistiques de la cinémathèque, les habitudes restent les mêmes.

Pas une miette de pop-corn ni une seule goutte de coca ne sont venues polluer la salle de projection. « Nous ne voulons pas devenir un fast-food avec un écran au fond ! Ici on consomme le cinéma autrement et les jeunes ont adhéré au principe », constate Patricia.

Les nocturnes en vogue

Est-ce le résultat d'une importante campagne publicitaire ou simplement le fruit du bouche à oreille. L'exercice 2004 de « Mars aux Musées » avait déjà enregistré une hausse de la fréquentation de l'ordre de 14%. Cette année, les forces vives niçoises ont encore répondu présent. Certes, les chiffres ne seront connus qu'en avril, mais il y a fort à parier que cette 5^{ème} édition ne devrait pas inverser la vapeur.

Parmi les 37 manifestations organisées, les rendez-vous nocturnes sont ceux qui ont drainé le plus de visiteurs. A commencer par l'incontournable Mamac. La nocturne de l'enseigne phare de la capitale azurée a attiré près de 350 personnes jusqu'à 22 heures. « L'allumage exceptionnel du Mur de Feu d'Yves Klein, sur la terrasse, a sensiblement séduit les jeunes », indique-t-on au musée.

Du côté des galeries des Ponchettes et Sainte Réparate, la nocturne

intitulée « l'art en mouvement », a comptabilisé une centaine de visites. Concept inédit : les oeuvres des artistes Frédérique Nalbadian et Julien Grudzinski ont été illustrées par des danses contemporaines et hip hop. » Les étudiants sont plus disponibles en soirée. Les performances nocturnes les attirent davantage car elles s'inscrivent dans un contexte festif », souligne Olivier Bergesi, responsable adjoint des galeries municipales.

→ Par **J-B.F.**

Milan A.C. et O.L. : vitrines du foot-business

→ par **Sébastien Girardel**

Lyon-Milan, c'est le choc des quarts de finale de la Ligue des Champions. Retour sur une réussite sportive et économique similaire, les deux clubs appliquant le même mode de gestion, en tout point semblable à celui d'une grande entreprise.



Les clubs professionnels se gèrent comme des grandes entreprises

Moribond, et végétant en serie A, le Milan AC est racheté en 1986 par Silvio Berlusconi, magnat des médias. Il redevient rapidement un des meilleurs clubs du monde. La trajectoire de l'Olympique Lyonnais est moins spectaculaire mais depuis 87, date de reprise du club par Jean-Michel Aulas (patron de l'éditeur de logiciels Cegid), le club a grandi au point de devenir la première équipe de ligue 1. Symboles d'une révolution en profondeur du mode de gestion des clubs de foot. En dix-sept ans de présidence, « JMA » a radicalement transformé l'OL qui situait à un niveau indigne la troisième ville de France. Cette saison, le stade de Gerland - 43 000 places - affiche un taux de remplissage moyen proche de 95%. Lyon, qui joue en Coupe d'Europe sans interruption depuis 1997, dispose du plus gros budget de la Ligue 1, avec 90 millions d'euros.

De son côté, Silvio Berlusconi ne travaille pas à la même échelle. 128 millions de budget, un stade de 85000 places. Le club lombard est l'un des « Grands » d'Europe au même titre que le Real Madrid ou Manchester United.

Le Milan AC a déjà remporté quatre

ligues des champions sous le règne du « Cavaliere ». L'OL n'a jamais dépassé les quarts de finale de la compétition...

En matière de gestion, les deux clubs suivent la même optique : la rentabilité. L'Olympique Lyonnais fait plutôt figure de bon élève au sein d'une élite du football français en proie aux difficultés (151 millions d'euros de déficit en 2004-2005 pour les 20 clubs de Ligue 1). L'OL, mené d'une main de fer par son président, n'a, lui, cessé d'être bénéficiaire entre 1994 et 2005. Durant cette période, l'OL Groupe, la maison mère du club, détenue à 52% par Jean-Michel Aulas et à 34% par le groupe Pathé - le reste se répartissant entre une dizaine de petits actionnaires - a ainsi engrangé près de 15 millions d'euros de bénéfices. Le Milan AC, à la différence de nombreux clubs italiens comme Parme ou la Lazio Rome, ne connaît pas de problèmes financiers. En grande partie, grâce à sa gestion sans faille mais aussi au mode de répartition des droits télévisés qui avantagent énormément les grands clubs. Principale revendication du très libéral Jean-Michel Aulas afin que les équipes françaises puissent rivaliser avec les « Grands » d'Europe.

Le feu et la glace

Berlusconi et Aulas, c'est le feu et la glace. Autant l'ancien chanteur de charme italien s'empporte facilement, autant le patron du club rhodanien est un animal à sang froid. Mais la même motivation les habite : la quête du pouvoir. Silvio Berlusconi est l'actuel Président du conseil de l'Italie. Jean-Michel Aulas pèse énormément sur la Ligue professionnelle de football. Il a notamment causé la chute de son ancien président, Gérard Bourgoin. Comportements de prédateurs qui ont permis à leurs deux clubs d'être les têtes d'affiches de leurs championnats respectifs. Cette année, les deux hommes se sont fixés le même objectif : remporter « la coupe aux grandes oreilles ». Mais l'un empêchera l'autre de réaliser son projet.

→ Par **S.G.**

L'ours

Curieux, Espace Carrare
N° 69 rue de Roquebillière
06300 NICE
Tél. : 04.97.08.28.28
Fax : 04.97.08.28.29

Responsable de la rédaction :
Marie Boselli
Rédacteur en chef : Maurice Huleu
Secrétaires de rédaction :
Julie Baquet, Olivier Marino
Photographe : Marjorie Rodriguez
Et tous les étudiants de Nouvelles





Mauvaises manipulations du gouvernement

→ par **Sébastien Spitaleri**

L'enquête sur l'explosion d'un laboratoire à l'école de chimie de Mulhouse n'est pas encore terminée. Mauvaise manipulation, non respect des consignes, les causes de l'accident qui a coûté la vie à une enseignante sont toujours inconnues. Mais à l'origine du problème, c'est un manque criant d'aide et de moyens qui touche la grande majorité des écoles et facultés françaises. Le point à Nice avec Frédéric Guittard, directeur du département chimie de la faculté de Valrose.

Curieux : Après l'incident de Mulhouse, une question se pose presque naturellement : les mesures de sécurité dans un laboratoire de chimie sont-elles assez efficaces ?

Frédéric Guittard : Une chose est sûre : les locaux ne sont pas conformes ! C'est ce qui pose problème dans les universités scientifiques françaises. Un laboratoire de chimie ne peut pas être sécurisé complètement si nous manquons de moyens. Nous nous équipons comme nous pouvons mais tout n'est pas sûr à 100%. Par exemple, à Valrose, nous n'avons pas de système d'extraction d'air dans nos locaux. Lorsqu'ils sont associés, l'ensemble des petits risques liés au manque de moyens créent une zone de risques beaucoup plus importante, et les choses deviennent dangereuses.

Curieux : Comment expliquez-vous ce manque de moyens ? Selon vous, à qui la faute ?

F.G : C'est tout simplement un manque de volonté de la part du gouvernement. Il n'y a aucun investissement en fonds propres pour les universités, aucun investissement foncier pour la sécurité. Il faut mettre à notre disposition l'environnement nécessaire pour pouvoir travailler en toute sécurité. Depuis plus de vingt ans, très peu d'investissements ont été fait en notre faveur de la part de l'Etat.

Curieux : Puisque ce n'est pas l'Etat qui vous aide, où trouvez-vous les aides nécessaires ?



Il faut mettre à notre disposition l'environnement nécessaire pour pouvoir travailler en toute sécurité

F.G : Nous cherchons des contrats et des investisseurs un peu partout en essayant d'être le plus attractif possible. Mais ce n'est pas toujours simple. Ce qu'il faut savoir, c'est que nous avons près de 500 000 euros de dépenses tous les deux ans. En gros, il manque un million d'euros au département chimie pour être aux normes.

Curieux : Le manque de subventions vous empêche-t-il de prendre les mesures de prévention nécessaires pour éviter le danger ?

F.G : Heureusement non. Ici, à Valrose, nous menons plusieurs actions de prévention et d'intervention pour minimiser les risques. Une formation à la connaissance des zones à risques

dans un labo, l'utilisation et la manipulation d'extincteurs, ou encore une journée de prévention sur les produits utilisés : pour connaître leur toxicité ou leur incompatibilité... Les parois du laboratoire sont ignifugées et tous les solvants dangereux sont libellés. Les personnes qui utilisent le laboratoire, que ce soient les étudiants ou le personnel permanent, savent toutes l'emplacement des extincteurs, des douches ou des couvertures anti-incendie en cas de problèmes.

Curieux : En cas de danger, quelle est la marche à suivre ?

F.G : La procédure d'évacuation est connue de tous. Un chef de file est désigné avant chaque manipulation. Une alarme spécifique est enclenchée et tout le monde se retrouve au point de ralliement. Chaque équipe dispose également d'un représentant hygiène et sécurité qui est tenu informé des changements en permanence.

Curieux : Vos étudiants sont-ils amenés à utiliser des produits dangereux ?

F.G : Tous les produits de consommation courante sont issus de la chimie. On est donc amené à manipuler des produits plus ou moins dangereux. Cependant, il ne faut pas croire que nous avons des chercheurs fous ici. Personne ne tente de créer de nouveaux produits ou d'engendrer de nouvelles réactions chimiques. La chimie, c'est quelque chose d'essentiel qui doit être engagé dans le respect et pour le développement durable.

Ségolène superstar

→ par **Gérald Andrieu**

Venue à Nice, Ségolène Royal s'est posée en véritable candidate à la présidentielle déchaînant les foules et les médias. Pourtant, officiellement, la course à l'investiture socialiste n'a pas encore débuté.



Ségolène « Zapatera » Royal en route pour 2007

Je gère plus là. J'abandonne... Une cadre du parti socialiste rend les armes : le salon de l'hôtel Aston de Nice est plein à craquer, à deux doigts d'exploser. Militants, sympathisants et « simples citoyens » sont venus en nombre écouter celle qui fait chavirer les cœurs et virevolter les sondages. Ils sont venus voir le phénomène Ségolène. Les habitués n'en reviennent pas : « Pour Jospin, il y avait moins de monde ! », lance un militant tandis qu'un autre est tout étonné de voir un ancien « camarade » : « T'as pu venir ? T'as fait garder tes môme ? » Pendant ce temps, à l'entrée, un cadre du parti hurle pour se frayer un chemin : « Laissez passer s'il vous plaît. C'est la télé ! » Mais les caméras des chaînes de télévision déjà nombreuses paraissent bien dérisoires face à la forêt de caméscopes et d'appareils photo personnels qui se dressent dans la salle. Soudain, la musique d'ascenseur diffusée dans le salon cosu de l'hôtel est totalement couverte par les applaudissements : Ségolène « Zapatera » Royal pénètre dans la salle comme Johnny Hallyday arriverait sur la

scène du Stade de France. Serrant les mains qui lui sont tendues, sous les flashes crépitants des photographes, elle parvient jusqu'à la tribune. Là, brushing impeccable, collier fantaisie autour du cou et petit tailleur bourgeois, la présidente de la région Poitou-Charentes pose son regard sur la salle, sourit à l'assistance et glisse discrètement un mot à son voisin : « Impressionnant... »

Un public conquis d'avance

Patrick Allemand ouvre le bal : « La venue de Ségolène marque le démarrage d'une période démocratique très importante pour notre parti ». Le chef de file des socialistes azuréens semble vouloir évoquer l'élaboration du projet socialiste pour 2007. Mais il ne trompe personne. Ce « moment très fort » dont il parle, c'est l'entrée en campagne des prétendants à l'Élysée dont la député des Deux-Sèvres fait partie. D'ailleurs quelques instants après, il fait mine de s'interroger : « Est-ce que Ségolène peut battre Sarkorzy ? » La salle lui répond comme un seul homme : « Oui ! Oui,

elle le peut ! » Ségolène ne sourcille pas. Son sourire est définitivement figé.

C'est à son tour de s'adresser à la foule. De son sac à main, l'ancienne ministre déléguée à la Famille tire son discours. Un texte qu'elle a déjà rodé quelques heures auparavant à Marseille, Salon-de-Provence et Vitrolles. Le sourire toujours aussi indéboulonnable, elle débute, comme un vieux routier de la politique, par une boutade : « On m'avait annoncé une réunion de travail avec une dizaine de personnes ! » Puis, sans perdre de temps, les mains agrippées au pupitre, elle enchaîne. Ségolène superstar se veut incisive. Le CPE ? « Les décisions imposées à la hussarde, on en veut plus. Le paternalisme, c'est fini ». Le ministre de l'Intérieur ? « Un pompier pyromane, un illusionniste de la sécurité ». Le résultat du référendum ? « Ce n'était pas un « non » à l'Europe mais un « non » à l'insécurité sociale ». Puis quand vient la conclusion, la salle, toujours comme un seul homme, se lève et l'applaudit frénétiquement. L'ovation ne cesse que lorsque qu'une voix affolée s'élève parmi la foule : « Un médecin vite. Est-ce qu'il y a un médecin dans la salle ? » Une femme vient de s'évanouir. L'effet Ségolène sans doute...

Mais à la sortie de la réunion, le charme ne semble pas avoir agi sur tous : « Tu ne peux pas être contre ce qu'elle dit », confie un militant avant d'ajouter : « Elle aurait lu les statuts du parti, c'était pareil... » Devant le hall d'entrée de l'hôtel, un sympathisant socialiste se fait plus acide encore : « Venir voir Ségolène, c'est comme aller à un concert des Rolling Stones : tu n'y entendas rien de nouveau, tu viens juste voir le phénomène ! Ségolène, c'est pas un candidat à la présidentielle comme les autres. Ségolène, c'est un concept ! »